

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 102**

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 23

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« 1° du III de l'article 14 »

les mots :

« III de l'article 16 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une référence.